



Le Langon, le 6 septembre 2019

Le Maire de Le Langon

A

Mesdames et Messieurs

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie de le Langon

Jeudi 12 septembre 2019
à 20 heures 30

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Maire,

Alain BIENVENU

Ordre du jour :

- ✚ Convention pour l'entretien et la réparation des appareils de défense contre l'incendie
- ✚ Agence mobile connectée du Crédit Agricole : Convention de mise à disposition
- ✚ Approbation du rapport de la CLECT du 8 juillet 2019 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- ✚ Programme Local de l'Habitat 2020-2025 (PLH) – Avis sur le projet de PLH
- ✚ Sydev : Avenant n°1 à la convention n° 2018.ECL.0141 relative aux modalités techniques et financières de la réalisation opération d'éclairage – Rue Jules Ferry
- ✚ Vendée Habitat : Accession à la propriété Résidence les Ouches

- ✚ Consultation du public relative à la demande présentée par le gérant de l'EARL le Bas Noyer en vue d'obtenir au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, l'enregistrement d'un élevage de volailles sur la commune des Velluies-sur-Vendée
- ✚ Participation au Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté (RASED) implanté à l'école primaire « les Sources » de Mouzeuil Saint Martin
- ✚ Effacement de dettes
- ✚ Aménagement du carrefour RD30/RD68 – Convention de maîtrise d'œuvre
- ✚ Budget principal : Décision modificative n° 2
- ✚ Questions diverses